



## CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des fêtes de Cartignies sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 24 juin 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 62

Commune	Prénom Nom	Présent / Représenté / Absent / Excusé	
AVESNELLES	Antoine BADIDI	P	
AVESNELLES	Marie-Christine MERCIER	R	Procuration à Christelle BLANDO
AVESNELLES	Pascal PETIT	P	
AVESNELLES	Christelle BLANDO	P	
AVESNELLES	Michel CHALDAUREILLE	A/E	
AVESNES SUR HELPE	Sébastien SEGUIN	P	
AVESNES SUR HELPE	Laurence WATTEAU	P	
AVESNES SUR HELPE	Benoît BOUDJEMA	P	
AVESNES SUR HELPE	Aline BERTRAND	R	Procuration à Anne-Laure CATTELOT
AVESNES SUR HELPE	Christian CASTEL	P	
AVESNES SUR HELPE	Anne-Laure CATTELOT	P	
AVESNES SUR HELPE	Gérard GUERTZMANN	A/E	
AVESNES SUR HELPE	Sylvie CABOOR	R	Procuration à Christian CASTEL
AVESNES SUR HELPE	Jacky ROUSSELLE	R	Procuration à Laurence WATTEAU
BAS-LIEU	Ghislain FRANCOIS	P	
BEAUREPAIRE SUR SAMBRE	Pierrick FORET	P	
BEAURIEUX	David HOUILLIEZ	R	Procuration à Vincent COURET
BERELLES	Orféo RIGONI	P	
BEUGNIES	Frédéric ERNESTI	P	
BOULOGNE SUR HELPE	Nadine MAJKA	P	
CARTIGNIES	Sabine CAUFAPE - SOUMIER	P	
CARTIGNIES	Xavier MOUVET	P	
CHOISIES	Bernard PAQUET	P	
CLAIRFAYTS	Guy ERPHELIN	P	
DAMOUSIES	Alain WITTEMBERG	P	
DIMECHAUX	Daniel ETEVE	P	
DIMONT	Vincent COURET	P	

DOMPIERRE SUR HELPE	Jean-Pierre LIBERT	R	Procuration à Hélène DARLY, conseillère suppléante
DOURLERS	Freddy THERY	P	
ECCLES	Didier LEMAIRE	R	Procuration à Orféo RIGONI
ETROEUNGT	Vincent JUSTICE	P	
ETROEUNGT	Bernadette GRANDIN	P	
FELLERIES	Pascal NOYON	P	

FELLERIES	Maryse BERNARD	R	Procuration à Pascal NOYON
FELLERIES	Maxime LOUGUET	A/E	
FLAUMONT- WAUDRECHIES	Jean-Marie VIN	A/E	
FLOURSIES	Alain DELTOUR	R	Procuration à Bruno MOYEN, conseiller suppléant
FLOYON	Evelyne GEBHARDT	A/E	
GRAND-FAYT	Thierry THIROUX	P	
HAUT-LIEU	Hervé CUISSET	R	Procuration à Thierry THIROUX
HESTRUD	André BERTEAUX	P	
LAROUILLIES	Wilfrid SALMON	P	
LEZ-FONTAINE	Philippe HANOT	P	
LIESSIES	Alain RICHARD	P	
MARBAIX	Damien DUCANCHEZ	P	
PETIT-FAYT	Claude ROYAUX	P	
PRISCHES	Jean-Claude FOVEZ	P	
PRISCHES	Chantal BLEHAUT	A/E	
RAINSARS	Colette WATREMEZ	P	
RAMOUSIES	Brice AMAND	P	
SAINS DU NORD	Christine BASQUIN	P	
SAINS DU NORD	Jean-Pierre DESSAINT	R	Procuration à Christine BASQUIN
SAINS DU NORD	Anne-Marie LENTIER	P	
SAINS DU NORD	Daniel DEUDON	P	
SAINS DU NORD	Sabine BUFI	R	Procuration à Daniel DEUDON
SAINS DU NORD	Natacha VAN ELSLANDE	A/E	
SAINT-AUBIN	Mauricette FREHAUT	R	Procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante
SAINT HILAIRE SUR HELPE	Nicolas DOSEN	P	
SARS-POTERIES	Sandra BROGNET	R	Procuration à Didier CARETTE
SARS-POTERIES	Didier CARETTE	P	
SARS-POTERIES	Florian LIENARD	P	
SEMERIES	Hervé LASPALAS	P	
SEMOUSIES	Jérôme BEUGNIES	P	
SOLRE LE CHATEAU	Patrick DEHEN	P	
SOLRE LE CHATEAU	Chloé TROUILLIEZ	R	Procuration à Patrick DEHEN
SOLRE LE CHATEAU	Christian BINOIT	P	
SOLRINNES	Rémi LE ROUZIC	P	
TAISNIERES EN THIERACHE	Claude CONNART	R	Procuration à Nicolas DOSEN
WATTIGNIES LA VICTOIRE	Vincent QUEVALLIER	R	Procuration à Alain DERUE, conseiller suppléant

**Objet de la délibération : Plan Alimentaire Territorial : dispositif d'accompagnement des communes portant sur la restauration collective**

Numéro de la délibération : DC\_2022\_070

Pièces jointes : Convention pour la mise en place d'un Plan Alimentaire Territorial (6 pages)

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 62

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

Monsieur le Président rappelle au Conseil de Communauté que le Plan Alimentaire Territorial (PAT) Sambre-Avesnois a pour objectif d'engager une véritable transition alimentaire du territoire. C'est-à-dire construire un système agro-alimentaire durable et résilient, capable de proposer une alimentation locale et durable à tous les habitants, tout en préservant le bocage, et en tenant compte des 4 enjeux nationaux suivants : l'ancrage territorial, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, l'éducation-sensibilisation.

Depuis plusieurs années, le Parc mène des actions de sensibilisation et d'accompagnement auprès des cantines publiques (en complément du travail mené avec les lycées et collèges/structures médico-sociales par la Région et le Département), en mobilisant son ingénierie et des partenaires : Chambre d'agriculture, APROBIO, Groupement qualité, Les Sens du Goût.

Plus récemment, dans le cadre du PAT-SA, au vu de la loi EGALIM, beaucoup de communes s'interrogent quant à introduire des produits durables et locaux dans leur restaurant scolaire. Dans ce contexte, les intercommunalités du territoire ont un rôle d'appui aux communes qui pourrait être central.

Le PNR a ainsi mis en place et anime un groupe de travail « Restauration Collective » à l'échelle de l'arrondissement (4 EPCI partenaires) et s'est doté d'un poste mutualisé PNR-EPCI dans le cadre du PAT-SA, en vue d'engager une étude dédiée.

Les objectifs du groupe de travail :

- Recenser les différentes pratiques des cantines scolaires (enquête et restitution)
- Accompagner les communes dans l'intégration de produits locaux et de qualité pour respecter les exigences de la loi Egalim (50% produits durables et de qualité dont 20% de bio, lutte contre les emballages plastiques, lutte contre le gaspillage alimentaire, repas végétariens) et du PAT-SA (action « Cantines d'Avenir »).

Le Parc a répondu à l'appel à projet Plan de Relance - mesure 13 « soutien à l'investissement pour les PAT », pour financer un poste sur 2 ans. Le coût total d'opération est estimé à 102 336 €, avec attribution d'une subvention par la DRAAF à hauteur de 80% soit 81 868,80 € sur 2 ans.

Cet animateur assurera d'une part, une mission de coordination et d'accompagnement des porteurs de projet favorisant la mise en œuvre des 18 actions inscrites au PAT-



**Le Président,  
Nicolas DOSEN**



*Publié sur le site Internet le 05/08/2022*

*Envoyé en préfecture le 05/08/2022*

*Reçu le 05/08/2022*

*Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20220630-DC\_2022\_070A-DE*